

Bienvenue à la **48<sup>ème</sup> assemblée générale** ordinaire de notre association, ce vendredi 25 juin 2021.  
Je remercie la présence de

- M. Tarik EL MADHALI, conseiller municipal délégué aux sports, représentant M. CREMONT (Maire de SOISSONS) ;
- Mme Ginette COLIN, Secrétaire du Comité EPGV, représentant Mme Nathalie DUBOIS, Présidente
- M. Joël TABARY, Secrétaire Général du Comité départemental de tennis, représentant M. Olivier DEPAQUIT, Président
- M. Thierry MORTECLETTE, président du comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif
- M. Bruno WOZNIAK, Président du comité régionale FSASPTT, et trésorier du club
- M. JF WUILLEMAIN, secrétaire général du comité de l'Aisne de tennis de table, représentant M. Tony MARTIN, Président.

Membres excusés : M. AOSMAN Didier, Rachid ELYAJDAÏNI, André VAN GYSEL  
Autres excuses reçues : Mme Françoise LEMAIRE, Mme Valérie SEDARD

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture à 19h09
2. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 4 septembre 2020
3. Rapport moral du Président
4. Présentation et approbation du bilan financier 2020
5. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2021 et tarifs
6. Rapport des responsables des sections
7. Allocution des invités
8. Questions diverses
9. Vin d'honneur

**Point 2** : le fascicule de la saison se résume au procès verbal remis en séance ; le principe du vote à mains levées étant accepté par l'assemblée, le procès verbal n'appelle pas d'observation, et est approuvé à l'unanimité des adhérents présents.

### **Point 3 : Rapport moral du président**

La pandémie de la COVID-19 a figé la plupart de nos activités depuis plus d'un an.

Au gré des mesures gouvernementales, les sections ont pu reprendre en extérieur pour le fitness (merci à Kaïs) ou en intérieur selon protocole. Nous n'avons pas pu organiser :

- 2 éditions de la randonnée VTT des Monts de Missy
- les tournois de début et fin de saison (pétanques, tennis de table, barbecue)
- la manifestation FSASPTT « Le sport donne des Elles »
- de nombreuses organisations de tennis de table, départementales ou régionales

Nous avons néanmoins réussi à

- organiser le 13 septembre 2020 le 2em tournoi national de touchtennis, avec le TC VILLENEUVE ; le 3em tournoi national est prévu le dimanche 4 juillet prochain
- mettre en place depuis septembre 2020 (pour 2 ans) le contrat d'apprentissage de Rémi QUANEUX, afin de muscler notre capacité d'entraînement et d'accueil pour la section tennis de table
- mettre à disposition plusieurs parcours de VTT sur notre site web ;
- 2 réunions Zoom, ouvertes aux adhérents le 10 février 2021, et au conseil d'administration du club le 2 juin 2021

Malgré les difficultés, nous avons dégagé un petit bénéfice de 619 € sur l'année 2020 ; de nombreuses aides ont été sollicitées pour assurer le maintien, la reprise et le développement de nos activités :

- Travail partiel
- Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA)
- Fond de solidarité
- Fond Territorial de Solidarité
- Conseil départemental
- Agence Nationale du Sport (emploi, FFTT, et FSEPGV)
- Politique de la ville (quartiers d'hivers, quartiers d'été)
- ville de SOISSONS : aide au fonctionnement, à la formation + Sport'été

Sauf exception (le conseil départemental et la ville acceptent encore le papier), chaque projet nécessite l'usage d'un site internet spécifique : compteasso, activitépartielle, dauphin, chorus.

Pour information, nos fédérations nous imposent l'usage de multiples sites internet : partageons (FSASPTT), adhérons (FSASPTT), SPID (FFTT), ADOC (FFT), i-reseau (FSEPGV).

Faut-il parler de l'aide urgence'ESS, pour laquelle on a appris dernièrement que le fond doit être soldé pour la fin du mois de juin, et qui impose le dépôt d'un dossier « simple » ... dont un bilan comptable sur 6 mois !

Toutes les aides de fonctionnement et matériel vont nous permettre de rebondir, et reprendre sereinement nos activités à la rentrée, et permettront

- de ne pas augmenter les cotisations en septembre
- d'assurer une remise de 50 % sur la cotisation des adhérents 2020/21 (projet validé en réunion du 2 juin dernier)
- de relancer le projet de survêtements, initié fin 2020 avec Intersport centre ville ... Le prix coûtant de 35 € pourra être réduit avec l'aide d'un partenariat à finaliser
- accroître le nombre d'écoles primaires pouvant être encadrées par Rémi les jeudi et vendredi ; Fiolet, la gare, centre, St VAAST pourraient ainsi rejoindre l'enfant Jésus et le tour de ville ; les collèges, lycées, le STAPS pourraient utiliser la salle les lundi et mardi.

Pour conclure, je nous souhaite à tous une sortie rapide et sereine de cette situation de pandémie.

Le président, JF WUILLEMAIN

#### **Point 4 : Bilan financier 2020**

L'année 2020, année très particulière avec surtout une inconnue à découvrir appeler pandémie.

Je vous présente les principaux chiffres de l'activité 2020.

La recette des comptes pour l'exercice 2020 est de 34 044€ contre 36 963€ en 2019. La vente de matériels nous a rapporté 1 387€. La vente buvette nous a rapporté 1100€.

Les subventions d'exploitation pour 2020 s'élèvent à 16 048€, elles sont légèrement en hausse par rapport à l'année dernière.

Dans cette subvention, nous avons l'aide de la ville pour un montant de 5 300€.

L'aide du conseil départemental de 3 203€ et la fédération des ASPTT pour un montant de 1 227€ et une aide du comité de l'Aisne de tennis de table d'un montant de 318€

L'aide à l'emploi du montant de 6 000€

La part des cotisations n'est pas négligeable non plus, le montant s'élève à 8 778€ principale ressource à ne pas négliger si nous n'avons pas de rentrer d'argent de nos cotisations nous ne pourrions assouvir nos plaisirs du sport. Nous avons aussi une aide du fond de solidarité COVID pour l'annulation des monts de missy pour un montant de 1 500€

Pour la partie des dépenses celle-ci s'élève à 33 425€ contre 40 977€ en 2019.

Ces dépenses comprennent l'achat de matériel des sections pour un montant de 5 271€

Les dépenses du personnel pour 11 396€ avec l'arrivée d'un salarié entraîneur et 1 462€ de charge en personnel. Les dépenses pour Sport emploi 02 de 4 015€

Le versement aux ligues et département concerné par la discipline pour l'inscription aux épreuves d'un montant de 4 693€ dont 315€ pour les mutations.

Les frais de stage et d'animation, d'encadrement pour 175€.

Puis le frais bureautiques et frais postaux et les assurances pour 1 409€. Nous avons aussi 166€ à mettre au compte des intérêts CNE de 2019.

De ce fait, dans l'exercice de comptabilité 2020 nous dégagons un bénéfice de 619€

Cependant nous remarquons que les aides versées afin de subvenir à la pandémie nous permet de dégager un léger bénéfice.

Merci à Jean-Marie et Daniel pour leur aide dans la gestion de la comptabilité du club.

Le trésorier, Bruno WOZNIAK

## Point 5 : BP 2021 et tarifs

Les tarifs fédéraux ne sont pas tous encore tous connus ; la tendance n'est pas à l'augmentation, et c'est une bonne chose. Nous proposons de ne pas augmenter nos tarifs, et d'accorder une ristourne de 50 % sur la cotisation des adhérents qui nous ont fait confiance en 2020/21 :

Section	Tarifs 2020/21	Tarifs 2021/22	Tarifs 2021/22 minoré (licencié 2020/21)
VTT	Adultes : 40 € Jeunes : 30 €	<b>Adultes : 40 €</b> <b>Jeunes : 30 €</b>	Adultes : 20 € Jeunes : 15 €
Fitness	Adultes : 65 € Jeunes : 60 €	<b>Adultes : 65 €</b> <b>Jeunes : 60 €</b>	30 €
Tennis	Adultes : 60 € Jeunes : 45 €	<b>Adultes : 60 €</b> <b>Jeunes : 45 €</b>	Adultes : 30 € Jeunes : 20 €
Tennis de table	Adultes : 100 € Jeunes : 75 € Loisir : 50 €	<b>Adultes : 100 €</b> <b>Jeunes : 75 €</b> <b>Loisir : 50 €</b>	Adultes : 50 € Jeunes : 35 € Loisir : 25 €
Touchtennis	Adultes : 50 € Jeunes : 40 €	<b>Adultes : 50 €</b> <b>Jeunes : 40 €</b>	20 €

Les tarifs sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

## 6. Rapport des responsables des sections

- **Fitness** (Marie Edith PASTISSIER) :

La section a perdu 50 % de ses adhérentes, en passant de 40 en 2019/20 à 20 en 2020/21 ; on constate que plusieurs personnes ont la mauvaise habitude de retarder leur règlement vers la Toussaint ... et n'ont donc pas cotisé cette saison.

Avec l'aide de Kaïs, une reprise en extérieur a pu être réalisée dès le 19 mai, les jeudi : la pratique au parc St CREPIN est maintenue jusqu'à la fin juin. Le retour en salle les lundi et vendredi, dès le 9 juin, n'a attiré qu'entre 3 et 6 adhérentes ...

Les doutes quant à la reprise en septembre semblent difficiles à lever.

Mme COLLIN relève un problème avec notre fonctionnement omnisport : seules 3 licences ont été prises sur i-réseau ... Il y a toutefois du mieux, puisque le changement de logiciel FSEPGV (i-réseau) a conduit à ce que qu'aucune licence n'avait pu être prise en 2019/20 ...

- **VTT** (Patrick HUCLIN) :

Aucune organisation de VTT n'a pu se tenir durant la pandémie, et des incertitudes demeurent sur la possibilité d'organiser notre randonnée des Monts de Missy le 18 avril 2022.

Un autre projet occupe la section : contribuer à compléter et pérenniser coté « Aisne », d'ici à 2023, un GR ou GRP relatif à « la ligne rouge », couvrant l'Oise et l'Aisne, traversant de nombreuses collectivités. Nous contribuerons à la réalisation d'animations sportives dans ce cadre.

- **Tennis** (François THOURIGNY / Sébastien FAUCHEUX)

Le court couvert du comité est en phase de rénovation, et sera indisponible en juillet. François a pu passer la main à Sébastien durant toute cette saison particulière ... Ce sera donc désormais Sébastien qui aura les droits d'administrateur dans ADOC (application FFT).

Le comité FFT va être consulté pour voir comment mettre en œuvre le partenariat FSASPTT / TLC Marketing : offre de découverte durant quelques heures de nos activités à des personnes non licenciées. L'accès aux courts nécessite en effet des badges et une licence FFT.

- **Touchtennis** (Emeric DEMOTTIE) :

Le tournoi de septembre 2020 a réuni 44 joueurs, sans Anglais pour cause de COVID-19.

La reprise mi juin a été timide, mais la prochaine édition du tournoi national, le 4 juillet avec le TC VILLENEUVE, doit permettre de remettre la machine touchtennis en route.

10 sections ont été initiées en France et la formation de clubs ASPTT par Emeric (coordinateur technique national à la FSASPTT) et son équipe de bénévoles se poursuit.

- **Tennis de table** (JF WUILLEMAIN) :

La saison 2020/21 n'a vu se jouer que 3 journées de championnat par équipes (au lieu de 14) et 1 tour de critérium fédéral (au lieu de 3 + finales).

Plusieurs personnes ont débuté la formation d'initiateur de club (Bernard LESSIRE, Sébastien LANDREAT et moi) ; la première journée s'est déroulée fin octobre, la seconde se déroulera ce dimanche ...

Rémi mentionne que sa formation au CREPS de WATTIGNIES a pu se dérouler depuis le mois de septembre, les lundi et mardi, mais que de nombreuses heures de cours ont néanmoins été perturbées ou supprimées par la pandémie. Différents types de publics ont pu être accueillis à la salle depuis le mois de mai : écoles primaires, mineurs du club, personnes en situation de handicap (avec Isabelle RIBEIRO). Des stages seront organisés cet été avec les centres sociaux (Quartiers d'été), et la ville (sport'été). Un stage « club » sera organisé fin août.

Nos benjamins et minimes joueront demain à CHAUNY au top de fin de saison.

Interrogé sur le projet de salle, M. Tarik EL MADHALI (représentant la mairie) nous informe que le projet sur CHEVREUX avance : la phase d'appel d'offre pour les travaux se fera en juillet, les choix devant être faits en septembre. La fin de travaux est espérée pour juin 2022. Le club sera

associé aux choix à faire sur ce beau projet. Bruno WOZNIAK indique que la FSASPTT peut financer une partie de ces travaux, afin de faciliter une contractualisation par un bail emphytéotique pour cette future salle

#### 7. Allocution des invités

**Mme COLLIN (représentante de la FSEPGV)** fait part de ses craintes pour la reprise de septembre, de nombreuses licenciées ayant été perdues ; pourtant, durant le confinement, la FSEPGV a proposé des séances de sport en visioconférence, et les propositions de formations en webinaires ont été nombreuses.

**M. Tarik EL MADHALI (représentant la mairie)** : la COVID a imposé de nouvelles organisations et de nouveaux outils (visioconférence notamment). La reprise possible depuis le 19 mai, le maintien des subventions de la ville, et la poursuite de l'action des bénévoles ont visiblement portés leurs fruits dans votre association. Interrogé sur le maintien ou non de la journée « rentrée sport » traditionnellement organisée début septembre, il indique que la formule (statique comme en 2020, ou jeu possible comme avant) n'est pas encore tranchée par la ville.

**M. Joël TABARY (représent de la FFT)** indique que le tennis a perdu 5 % de licenciés, et a développé un plan de soutien destiné aux clubs. L'activité a été réduite, seules les écoles de tennis ont pu se poursuivre. Les compétitions ont quasiment toutes été supprimées sur la saison. Les salariés du comité sont encore partiellement en télétravail au chômage partiel.

**M. Bruno WOZNIAK**, président du comité Hauts de France ASPTT, indique que la région compte 16 clubs ASPTT, et que certaines villes offrent des aides financières aux personnes pour faire du sport. Le représentant de la mairie est questionné quant au club qui pilotera le golf sur le parcours en projet : M. Tarik EL MADHALI mentionne que ce projet est porté par l'UNSS, et qu'aucun club n'est à ce jour désigné. L'ASPTT est donc candidate, sachant que des sections « golf » ASPTT existent. Une manifestation est prévue le 24 et/ou 25 juin 2022 à AMIENS avec plus de 200 adhérents ASPTT en VTT, touchtennis, marche, ...).

**8. Questions diverses** : 2 messages ont été reçus, ayant le même sujet : une remise sera-t-elle accordée sur la cotisation lors de la saison prochaine ?

Avant de passer au point 9, M. Thierry MORTECRETTE, président du comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif, décerne la médaille de bronze à Bruno WOZNIAK, après avoir rappelé l'historique de cette décoration, et les modalités de son attribution, soumises à quota (parité homme / femme, ainsi que de pratique sport / engagement associatif). Il nous fait part de sa joie de retrouver les personnes dans une salle.

9. Vin d'honneur offert par le club.

LESSIRE Bernard  
Secrétaire général

WUILLEMAIN Jean-François  
Président de l'ASPTT SOISSONS